DE QUOI PARLONS NOUS ? MOTS ET CONCEPTS.

On appelle **sécurité sociale et bénéfices sociaux les revenus fournis par les autorités publiques pour différents motifs :** handicap, âge, responsabilités familiales, chômage, etc… Certains de ces revenus sont aussi appelés **revenus de remplacement** quand ils remplacent les revenus tirés d'un emploi pour les chômeurs. Les bénéfices sont organisés sur la base de l'assurance ou de l'assistance.

Le revenu minimum se distingue du **salaire minimum**, qui garantit aux employés un salaire plancher fixé par la loi ou les accords collectifs.

Le revenu minimum constitue la protection sociale de dernier recours, et pour les personnes en grande pauvreté une bouée de sauvetage. La plupart des Etats membres de l'UE ont un système de revenu minimum, bien que leur degré d'accessibilité et leur caractère adéquat varie énormément. La plupart ne sont pas assez efficaces contre la pauvreté.

En 1992, le Conseil européen a recommandé aux Etats membres de reconnaître le « **droit fondamental de la personne à des ressources et prestations suffisantes pour vivre conformément à la dignité humaine** ».

Les niveaux de revenu minimum devraient être fixés, avec la participation des personnes en situation de pauvreté, en relation avec ce qui est considéré comme adéquat et décent selon les standards de chaque pays.

Les systèmes de revenu minimum devraient être complétés par des services accessibles de qualité et par, pour ceux qui le peuvent, un soutien pour renouer avec le marché de l'emploi. C'est pourquoi nous promouvons la notion de **revenu minimum adéquat pour une vie digne.**

Le revenu minimum adéquat doit être au centre de la promotion de standards sociaux élevés, de sorte que l'UE et les Etats membres se positionnent en faveur de la cohésion sociale.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

- **Informez vous !**
Consultez les informations sur la question du revenu minimum dans l'Union européenne (notamment une note d'information, un tableau comparatif…) à votre disposition sur www.eapn.org.

- **Faites passer le message !**
Faites circuler le logo et le matériel de campagne, faites en sorte que votre organisation s'engage dans la campagne (voir le guide de campagne sur www.eapn.org).

- **Appeler les décideurs politiques à agir en faveur d'un revenu minimum adéquat pour tous !**
Téléchargez la lettre ouverte aux gouvernements de l'Union européenne sur www.eapn.org et envoyez-la à vos décideurs politiques avant le 28 février 2008.

QUI SOMMES NOUS ?

Créé en 1990 par des associations travaillant avec les personnes confrontées à la pauvreté et à l'exclusion sociale, le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN) travaille pour une société où l'exercice effectif des droits fondamentaux est une réalité pour tous, où chacun peut s'intégrer de plein droit dans la société et où la pauvreté et l'exclusion sociale sont considérées comme un déni des droits fondamentaux. Plus d'information sur www.eapn.org.

EAPN est soutenu par la Commission européenne.

EAPN
EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK

REVENU MINIMUM ADEQUAT. CHACUN MÉRITE UNE VIE DANS LA DIGNITÉ.

EAPN
EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK

A TOUT CEUX QUE LA JUSTICE SOCIALE CONCERNE...

« La façon dont les gens vous regardent est humiliante. Ils ne vous considèrent plus comme un être humain. »
« Le problème n'est pas que nous nous trouvons de temps à autre à court d'argent. Le vrai problème, c'est que nous vivons toute notre vie comme ça et que nos enfants grandissent là-dedans. »

Ces citations illustrent les difficultés quotidiennes de 78 millions de personnes dans l'Union européenne (UE). **Ce n'est pas acceptable dans une des régions les plus riches du monde. Pour plus de justice sociale dans l'UE, prenons position pour qu'un revenu adéquat autorise chacun à vivre une vie décente !**

Nombreux sont ceux qui, à certains moments de leur vie, doivent dépendre des bénéfices sociaux. **Mais ceux-ci ne sont pas suffisamment accessibles, ni adéquats.**

L'UE a adopté en 1992 une recommandation précisant des critères communs pour des revenus minimum fondés sur les droits sociaux.

Pourtant aujourd'hui de grandes insuffisances existent encore !

- Tous les pays dans l'UE n'ont pas instauré de revenu minimum.
- Certaines personnes sont exclues des systèmes existants du fait de leur âge, de leur statut en tant que migrant ou au regard de l'emploi.
- La complexité des systèmes décourage certains de faire valoir leurs droits.
- Les minima sociaux ne suffisent pas à éviter la pauvreté.

« Je ne peux pas avoir de vie sociale. J'ai perdu toute confiance en moi parce que, chaque jour, je m'inquiète du lendemain. »
« J'ai perdu mes amis depuis que je ne peux plus participer à leurs activités. »

La conditionnalité accrue augmente la précarité.

L'accès au revenu minimum est soumis à des conditions de plus en plus strictes. Les allocations sont réduites pour inciter les personnes à une recherche d'emploi plus 'active'. Mais divers obstacles (discrimination, manque d'accès à l'éducation...) s'opposent à la volonté de travailler et d'être utile. Des sanctions privent injustement certains de tout revenu.

« Depuis que mes allocations ont été réduites, je n'ai plus assez d'argent pour m'acheter à manger la dernière semaine du mois. »

L'incapacité à instaurer un revenu minimum adéquat a un **coût énorme pour la société: la santé et l'éducation de millions de personnes sont menacées**. Leur aptitude à contribuer à notre société est sapée, et ils ne sont pas en capacité d'assumer leurs droits et leurs responsabilités.

PERSONNE NE DOIT ÊTRE LAISSÉ DE CÔTÉ !

Un revenu minimum adéquat est essentiel pour permettre à chacun de participer à la société.

- Le **droit fondamental pour tous** à un revenu adéquat, suffisant pour une vie dans la dignité, doit être reconnu.
- Des systèmes de revenu minimum adéquats sont une première étape vers un partage de la richesse plus juste, et la fondation solide sur laquelle construire une **société décente**.
- Un revenu minimum adéquat pour une vie digne est la base d'une **intégration sociale durable**.
- Les Etats membres de l'UE devraient reconnaître le revenu minimum comme un élément essentiel de leur **protection sociale**.
- Un revenu minimum adéquat doit être **facilement accessible à tous**.
- Un revenu minimum adéquat doit être mis en œuvre de manière intégrée avec **des services accessibles de qualité**, et un **soutien personnalisé pour accéder au marché de l'emploi**.
- Le niveau des revenus minimum doit permettre à chacun de bénéficier d'un **niveau de vie décent** et de participer à la société.
- **Les personnes en situation de pauvreté doivent** être activement impliquées dans la définition des systèmes de revenu minimum.

IMPLIQUEZ VOUS ! UNE INITIATIVE EUROPÉENNE EST EN COURS...

En 2006, la Commission Européenne a publié une consultation sur l' « Inclusion active », proposant une stratégie qui combine « une aide au revenu suffisante qui permet aux personnes de mener une vie digne et d'être liées au marché du travail grâce à des possibilités d'emploi ou à la formation professionnelle, mais aussi un meilleur accès à des services sociaux valorisants ».

Prochaine étape en 2008 : soyons prêts !

Une deuxième consultation a été lancée en octobre 2007, proposant de faire progresser cette stratégie grâce à une nouvelle recommandation européenne, et un nouvel instrument. Cette proposition ne sera suivie que si elle est largement soutenue dans l'UE, et si les Etats membres y répondent favorablement avant la fin de la consultation (février 2008).
C'est maintenant qu'il faut faire entendre qu'un revenu minimum adéquat est le **prérequis fondamental d'une UE fondée sur la justice sociale et l'égalité des chances pour tous** !

Au verso, toutes les informations pour s'impliquer dans cette campagne !

Citations extraites du Rapport de la 5ème rencontre des personnes en situation de pauvreté, Présidence autrichienne de l'UE, 2006, et de "Les voix de la pauvreté", EAPN 2006.